



***ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE DE L'ALLIER DE NATATION
Saison 2020 2021
MONTLUÇON 23 OCTOBRE 2021***



Procès-verbal
Assemblée Générale
Samedi 23 octobre 2021
MONTLUÇON

MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER NATATION

Il remercie très sincèrement de leur présence :

- Monsieur François BROCHET, Conseiller départemental,
- Monsieur Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes Natation,
- M HIRTZIG, Secrétaire général de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes Natation
- Monsieur Dominique DELCHET, Président du Comité Départemental de Natation du Puy de Dôme,
- Madame Florence BARBAT, professeur de sport, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Monsieur Antoine MICHARD, Président de l'ASPTT,
- Mesdames et Messieurs les Présidents-es des Clubs
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur du CDAN 03,

Il convient d'excuser :

- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur Frédéric LAPORTE, Maire de Montluçon.

Appel nominal des Clubs et contrôle des pouvoirs

Suite à l'appel des Clubs, le contrôle de la liste d'émargements et des pouvoirs, le total des voix représentées est de 2 031/2 107, soit 96 % des voix représentées. Le quorum étant atteint l'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

CLUBS	<i>Nb. de Licences 2020/2021</i>	Nb de voix attribuées
A.S.C. ST GERMAIN DES FOSSES	159	159
A.S. DOMPIERRE	116	116
ASPTT MONTLUÇON	47	47
COMMENTRY NERIS NATATION	41	41
COSNE D'ALLIER C.S.	38	38
GANNAT O.N.	427	427
MONTLUÇON NATATION	460	460
N.C.MOULINS	330	330
VICHY DOME SYNCHRO	35	35
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	454	454
TOTAL	2107	2107

Le Président demande aux membres du comité s'il y a des observations sur le procès-verbal de l'Assemblée générale électorale qui s'est déroulée le 10 octobre 2020. Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

ALLOCUTION DU Président (Cf en annexe l'intégralité du rapport).

Le Président prend la parole pour le traditionnel discours.

En complément, dans le dossier remis aux participants se trouvent des tableaux faisant état de l'évolution du nombre de licences et du classement des nageurs-ses.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

M François BROCHET, Représentant M. Le Président du Conseil départemental

Lors de ses propos, il assure les membres du comité départemental de natation du soutien du Conseil départemental dans le cadre de leurs activités.

Monsieur Antoine MICHARD, Président de l'ASSPTT Montluçon

Il note que la mise en route des activités sportives a été difficile dans le contexte actuel.

Chaque discipline a rencontré les mêmes difficultés.

Il remercie Nathalie PERROT, Présidente de l'ASPTT Natation artistique pour son implication dans son club.

Il adresse les meilleurs vœux pour la nouvelle saison qui vient de débiter.

M HIRTZIG, Secrétaire général de la ligue Auvergne-Rhône Alpes Natation

Il fait part de la décision de la nouvelle gouvernance de la ligue de venir désormais à la rencontre des Comités départementaux.

C'est donc avec plaisir qu'il a été accepté l'invitation du Comité de l'Allier. La ligue a à cœur de travailler en direction des clubs.

Il présente ses remerciements aux membres du Comité de l'Allier qui sont membres du conseil d'administration de la ligue. Ce sont des partenaires solides, qui font progresser la natation, de nouvelles idées émergent.

Il fait un point sur les licences. L'objectif est d'atteindre les 40 000 licences en fin de saison.

La baisse la plus significative a été constatée dans la section des maîtres puisqu'ils n'ont pas eu accès aux bassins pour s'entraîner.

Il va falloir ramener des effectifs, en ayant à l'esprit le contexte actuel et au regard de l'organisation imposée pour les compétitions.

Depuis le début du mandat, il y a une surcharge de travail au niveau de l'administration générale de la ligue, et les délais de réponse peuvent être plus longs qu'attendus. Mais les demandes sont toutes prises en compte et traitées.

Il est constaté que les dossiers de demande incomplets n'ont pas parmi d'attribution de subventions.

A compter du mois de décembre 2021 des réunions visios (par thématiques) seront organisées pour aider les clubs à appréhender le sujet du traitement de demande de subventions.

Pour information, l'Assemblée générale de la ligue a été reportée et se déroulera le 27 novembre 2021 au Novotel de Bron (69) à partir de 9h30.

M. Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue Auvergne-Rhône Alpes

Tout d'abord, il tient à remercier pour l'accueil qui est fait aux membres de la ligue ce jour.

Il précise que si il est invité il assistera (ou un membre du bureau de la ligue) dans la mesure du possible à des réunions de comité directeur des comités.

Il est prêt à se déplacer sur le territoire de la région. Les clubs sont des acteurs dans le cadre de l'organisation départementale, et il souhaite plus de proximité entre les instances régionales et le terrain.

Il fait mention des différents dispositifs qui permettent de développer la natation pour tous et l'importance de licencier les adhérents.

Une réflexion est en cours pour mieux flécher les subventions que peut apporter la ligue, avec une logique mesurable et quantifiable.

Il est envisagé de mettre en place au niveau de ligue un accompagnement à la scolarité pour que les enfants puissent rester au sein de la ligue dans le cadre du haut niveau.

Avant de clôturer ses propos, il tient à insister sur le fait que la gouvernance de la ligue se tient toujours à disposition des comités et clubs.

A titre d'information, l'Assemblée générale de la Fédération Française de Natation se déroulera les 17 et 18 juin 2022 sur Clermont Ferrand.

M Dominique DELCHET, Président du Comité Départemental de Natation du Puy de Dôme

Il tient à remercier le comité pour l'invitation de ce jour.

Il précise que la gestion des compétitions natation course est effectuée désormais par rapport à l'année civile.

Il est satisfait de constater que les meetings communs entre le département de l'Allier et le Puy de Dôme créent une belle dynamique de partage.

Mme Florence BARBAT

En préambule à son intervention, Mme Florence BARBAT souhaite présenter le nouveau service qu'elle représente ce jour.

En effet depuis le 1^{er} janvier 2021, l'appellation est la suivante : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

Ce service est rattaché au Ministère de l'éducation nationale.

Outre son métier de professeur de sport, elle a plus particulièrement en charge l'accompagnement des dossiers des différentes subventions qui peuvent solliciter auprès de l'Etat. Elle est consciente que les clubs peuvent rencontrer des difficultés lors qu'ils souhaitent présenter un dossier.

Elle cite à titre d'exemples, quelques dispositifs en place actuellement :

- Le pass sport,
- Le pass sport Allier qui est cumulable avec le précédent,
- Les aides à l'emploi et à la formation,
- L'apprentissage,
- Le service civique, à ce jour, cela revient à 7,58 € par mois au Club qui emploie un jeune pour un contrat de 24 heures/semaine,
- Des fonds départementaux pour la vie associative.
-

Elle précise qu'elle restera disponible pour accompagner les demandes de projets. Il peut tout à faire être envisagé d'organiser des réunions en lien avec le comité dans ce cadre.

Thierry Lefaire intervient pour communiquer l'information suivante :

- Dans le cadre de la campagne de formation à l'apprentissage avec l'ERFAN, aide est de 8 000 euros par an et ce jusqu'au 30 juin 2021 (la date de la signature du contrat de travail sera retenue pour accorder cette aide).
- Au-delà de cette date, l'aide sera égale à 4 000 euros .

RAPPORT MORAL (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

Le rapport présenté par la Secrétaire générale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT FINANCIER

La Trésorière effectue la présentation des tableaux remis aux membres relatifs aux résultats de la saison sportive.

La vérificatrice aux comptes certifie les résultats présentés. Elle a procédé aux contrôles des comptes, accompagnés de toutes les pièces justificatives en date du 12 octobre 2021 et ils sont conformes.

Il est demandé aux membres présents de se prononcer sur les comptes : ces derniers sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Il s'en suit la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2021/2022.

Suite au vote : le budget est adopté à l'unanimité des membres présents

Il est ensuite procédé à la nomination des vérificateurs aux comptes :

- Mme Catherine Grandrémy (Montluçon Natation)
- M Franck BRANGER (Gannat Olympic Natation)

RAPPORT DES COMMISSIONS

Il s'en suit la présentation des rapports des Présidents des commissions : Cf en annexe l'intégralité des rapports

- Commission sportive – ENF
- Commission Officiels
- Commission Maîtres
- Commission Water-Polo
- Commission Natation artistique
- Commission Informatique
- Commission Communication – Ethique
- Commission des récompenses.

Il n'est présenté de rapport de la commission Eau libre car le membre du comité en charge de cette commission a démissionné

Le Président explique que lors de la prochaine saison l'Association Big Wood devrait s'affilier à la fédération française de natation et organisera l'épreuve. Le comité serait sollicité pour la mise à disposition de membres du jury et l'informatique.

L'EDF Aqua Challenge devrait avoir lieu le 23 juillet 2022 .

QUESTIONS DIVERSES

Florent CHANET demande dès précisions quant aux possibilités pour un officiel A (natation course) de prétendre être officiel A (eau libre).

Le secrétaire général de la ligue lui répond qu'il suffit de passer des épreuves écrites et pratiques, mais que « la passerelle » est possible.

Au cours de cette saison sportive, la natation bourbonnaise a été endeuillée. Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de :

- Jean-Claude SAIGNE, ancien Président du département de l'Allier, ancien Président du Club de Saint Germain des Fossés, Officiel A depuis de nombreuses années,
- Gérard MAQUAIRE, papa de Grégory entraîneur à Montluçon Natation, trésorier du CDAN pendant plusieurs olympiades, dirigeant du club de Vichy et Cusset,
- Pierre PASCAL, nageur et papa de nageur, membre du comité départemental.

A l'issue de cette assemblée le comité a souhaité honorer la mémoire de Pierre PASCAL, membre actif du comité décédé au cours de cette saison. Une récompense du mérite fédéral lui sera remise.

M Jean-Luc MANAUDOU, Président de la ligue se fait l'interprète de la fédération auprès de Mme Pierre PASCAL.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président du CDAN03 remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée générale, ainsi que tous ses membres pour l'aide apporté dans l'organisation, avant de convier l'ensemble des participants au traditionnel vin d'honneur.

Assemblée générale clôturée à 18h30

Thierry LEFAURE
Président

Bernadette GARÇON
Secrétaire générale



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

LE MOT DU PRESIDENT

Une drôle de saison..... !!!!

Cette année, il y a eu une assemblée générale électorale, un nouveau comité directeur, qui m'a renouvelé sa confiance pour quatre saisons...

Cette année on était motivé, prêt pour organiser de nombreuses manifestations

Et la crise sanitaire stoppa tout !!!

Après octobre 2020, plus d'activités...il faut attendre juin 2021 pour parcourir à nouveau les bords de bassin bourbonnais...

Donc une année sans activité, triste, avec des réunions du comité directeur en Visio ...

Une année sans compétition, c'est une année sans recettes pour le comité de l'allier, donc un exercice déficitaire...

La saison estivale se prépare, et le pont barrage de Vichy lâche, plus de plan d'eau, plus de coupe de France ou d'EDF Aqua challenge...

Enfin au niveau licences, crise sanitaire oblige, une forte chute des licences

Donc une année à oublier ou mettre entre parenthèse, et se projeter très vite sur la fin de la saison et sur 2022...

Il faudra le faire dans un cadre financier très rigoureux...mettre en place notre projet 2020 2024, aider nos clubs et augmenter le nombre de licences compétitions...

Et la priorité sera d'augmenter le nombre de compétiteurs

Merci au conseil départemental de l'Allier d'être toujours à nos côtés

Merci à la ligue et à la FFN...

Mais merci surtout aux bénévoles de nos clubs...et à nos collectivités territoriales...

Thierry Lefaire



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

RAPPORT MORAL

Bonjour à tous et bienvenue à cette Assemblée générale du Comité Départemental de natation de l'Allier qui se déroule cette année à Montluçon.

Cette année, mes propos seront aussi brefs que l'a été la saison sportive.

Pleins d'espoirs en début de saison, tous les acteurs de la natation avaient tout mis en œuvre pour redémarrer dans un premier temps, les activités au sein de chacun des clubs et dans un second temps s'attacher à préparer les nageurs-ses pour les épreuves qui les attendraient en compétition.

Et.....

Arrêt des activités et reconfinement, déconfinement, et reconfinement, bref je ne vais pas refaire le déroulé du calendrier des derniers mois qui n'a pas permis d'organiser quelque manifestation que ce soit dans le cadre du parcours sportif 2020 – 2021.

Au mois de juin, une journée pour que tout le monde se retrouve a été l'occasion pour les nageurs-ses de se retrouver et d'appréhender les sensations de la compétition.

A l'issue de la dernière assemblée électorale qui s'est déroulée en 2020, plusieurs commissions ont été instaurées au sein du comité, lors de cette assemblée, le responsable de chacune d'entre elles interviendra.

Pour conclure mes propos, je souhaite à tous les représentants des clubs une bonne saison sportive 2021 – 2022 et assurent les nageurs-ses de tous mes encouragements et mon soutien.

Bernadette Garçon

BILAN FINANCIER

1er octobre 2020 au 30 septembre 2021

CHARGES				PRODUITS			
	01/10/2020 30/09/2021	PREVISIONNEL	01/10/2019 30/09/2020		01/10/2020 30/09/2021	PREVISIONNEL	01/10/2019 30/09/2020
Frais de communication	857,51 €	1 420,00 €	900,00 €	Subventions Départementales	5 100,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €
Frais administratifs	259,24 €	1 500,00 €	936,81 €	Agence Nationale du Sport	2 500,00 €	4 500,00 €	3 000,00 €
Equipement	4 663,05 €	2 400,00 €	463,97 €	Ristournes Licences			
Frais de réception				Ligue	3 497,00 €	5 500,00 €	5 161,00 €
AG	2 122,60 €	1 500,00 €	1 498,08 €	Eau Libre	120,00 €		
Autres	345,90 €	1 000,00 €	1 052,40 €				
Frais de déplacements							
Représentation Ligue	648,50 €	1 000,00 €	625,00 €				
Déplacements autres	119,00 €	1 000,00 €	961,17 €				
Charges de compétitions				Produits de compétition			
Meeting de Rentrée	4 076,13 €	3 500,00 €	4 846,80 €	Meeting de Rentrée	4 085,10 €	6 000,00 €	6 229,00 €
Compétitions départementales	1 019,58 €	3 000,00 €	1 359,43 €	Compétitions départementales	337,00 €	16 000,00 €	7 605,60 €
Eau Libre	1 203,00 €	5 000,00 €	5 090,41 €	Eau libre	775,00 €	5 000,00 €	5 149,31 €
" Coupe de France" et "EDF Aqua Challenge"				Ligue Coupe des départements	- €	1 000,00 €	1 000,00 €
Frais de sélection / Stages	- €	17 000,00 €	8 714,07 €				
Water polo	- €	500,00 €	500,00 €				
Natation Artistique	- €	500,00 €					
Eau Libre	- €	600,00 €					
Pluri-disciplines	- €	500,00 €					
Suivi médical	- €	750,00 €	50,00 €				
Indemnité ETD	- €	1 000,00 €	500,00 €				
Formation	- €	500,00 €	136,60 €				
Ristournes licences clubs labellisés	- €	1 500,00 €	1 558,00 €				
Frais bancaires	147,83 €	85,00 €	92,50 €	Produits bancaires	28,99 €	330,00 €	194,71 €
Assurance	- €	400,00 €	320,00 €				
Frais divers	204,90 €	625,00 €	904,36 €	Produits divers	635,51 €	2 350,00 €	900,00 €
Location lignes	1 276,00 €			Sponsor	- €	700,00 €	
				Dons	- €		224,45 €
Dotation aux amortissements	1 326,93 €	1 200,00 €	6 180,00 €				
Contributions volontaires (dons IK)	2 760,00 €		2 836,00 €	Contributions volontaires (dons IK)	2 760,00 €		2 836,00 €
Charges sur exercice antérieur	492,00 €						
TOTAL CHARGES	21 522,17 €	46 480,00 €	39 525,60 €	TOTAL PRODUITS	19 838,60 €	46 480,00 €	36 800,07 €
				Déficit	1 683,57 €		
Mise à dispo piscines	- €	- €	2 400,00 €	Mise à dispo piscines	- €	- €	2 400,00 €
TOTAL GENERAL	21 522,17 €	46 480,00 €	41 925,60 €	TOTAL GENERAL	21 522,17 €	46 480,00 €	39 200,07 €

ANALYSE du déficit :

Le meeting de rentrée n'a pas généré les produits attendus compte tenu de l'annulation de la 2ème journée

Le manque à gagner par la non-réalisation des compétitions départementales

Les manifestations Coupe de France Eau Libre et EDF Aqua Challenge ont généré des charges non compensées par des produits (au 30.9 il manque 450,00 €)

Les sélections ont généré des achats en amont de leur annulation ; à noter qu'ils ne seront pas à réaliser la saison prochaine

La location de lignes prises en charge par le CD pour permettre aux clubs qui le souhaitent de bénéficier de lignes d'eau sur le bassin de Bellerives-sur-Allier

ACTIF / PASSIF au 30 septembre 2021

ACTIF		PASSIF	
MATERIEL ARES	12 360,78 €	RESERVES	32 920,10 €
AMORTISSEMENT MATERIEL ARES	- 12 360,78 €		
PART SOCIALE CREDIT MUTUEL	7,00 €		
CREDIT MUTUEL			
Compte Courant	12 045,93 €		
Livret	17 500,00 €		
Charges constatées d'avance	2 495,60 €	Charges à payer	812,00 €
Déficit exercice	1 683,57 €		
TOTAL ACTIF	33 732,10 €	TOTAL PASSIF	33 732,10 €

Rapprochement bancaire au 30 septembre 2021

	BANQUE		CDAN
Solde Compte Courant	12 717,08 €	Solde	12 045,93 €
		Représentation au Conseil des Territoires	96,15 €
		Inscription FFN Coupe de France Eau Libre	450,00 €
		Rbst Coupe de France VAN DER HOFF	25,00 €
		Rbst Coupe de France LECOEUR	25,00 €
		Rbst EDF VAN DER HOFF	25,00 €
		Rbst EDF DELEPLANQUE	25,00 €
		Rbst EDF ROUTIER	25,00 €
TOTAL	12 717,08 €	TOTAL	12 717,08 €
Solde Livret	17 500,00 €	Solde	17 500,00 €
TOTAL	17 500,00 €	TOTAL	17 500,00 €



ATTESTATION

Madame Catherine GRANDREMY, Vérificatrice aux Comptes du Comité Départemental Allier Natation, certifie avoir vérifié les comptes arrêtés au **30 septembre 2021**.

L'ensemble des pièces comptables, des justificatifs et des relevés bancaires ont été mis à ma disposition pour effectuer ma mission.

Je n'ai relevé aucune irrégularité et je demande à l'Assemblée Générale du 23 octobre 2021 d'approuver les comptes de l'exercice **2020 / 2021** tels qu'ils lui sont présentés.

Fait à Montluçon, le 12 octobre 2021,

La vérificatrice aux comptes,

Catherine GRANDREMY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a long horizontal stroke that loops back under the 'C'.

BUDGET PREVISIONNEL

1er octobre 2021 au 30 septembre 2022

CHARGES		PRODUITS	
	01/10/2021 30/09/2022		01/10/2021 30/09/2022
Frais de communication	678,00 €	Subventions	
Frais administratifs	1 600,00 €	Départementales	5 100,00 €
Equipement	500,00 €	Agence Nationale du Sport	2 500,00 €
Frais de réception		Ristournes Licences	
AG	1 200,00 €	Ligue	3 000,00 €
Autres	500,00 €	Aide projet Ligue Aura	3 000,00 €
Frais de déplacements			
Représentation Ligue	1 000,00 €		
Déplacements autres	1 000,00 €		
Charges de compétitions		Produits de compétition	
Meeting de Rentrée	3 500,00 €	Meeting de Rentrée	7 000,00 €
Compétitions départementales	2 850,00 €	Compétitions départementales	7 148,00 €
Eau Libre	600,00 €	Inter-clubs	1 760,00 €
Frais de sélection / Stages	15 000,00 €	Challenges	1 400,00 €
Water polo	300,00 €		
Natation Artistique	300,00 €	Natation Artistique	100,00 €
Eau Libre	300,00 €	Eau libre	500,00 €
Pluri-disciplines	300,00 €		
Suivi médical	500,00 €		
Indemnité ETD	500,00 €		
Formation	500,00 €		
Ristournes sur licences clubs labellisés	1 200,00 €		
Frais bancaires (banque + Lemon Way)	200,00 €	Produits bancaires	80,00 €
Assurance	320,00 €		
Cotisation CDOS	280,00 €	Produits divers	2 040,00 €
Frais divers	500,00 €	Sponsor	
Location lignes	- €	Dons	
Dotation aux amortissements	- €		
Contributions volontaires (dons IK)	3 000,00 €	Contributions volontaires (dons IK)	3 000,00 €
TOTAL CHARGES	36 628,00 €	TOTAL PRODUITS	36 628,00 €
Mise à dispo piscines	4 500,00 €	Mise à dispo piscines	4 500,00 €
TOTAL GENERAL	41 128,00 €	TOTAL GENERAL	41 128,00 €



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSIONS SPORTIVE ET ENF

Difficile de faire un bilan sur la saison sportive 2020-2021, celle-ci ayant été largement tronquée par les mesures sanitaires.

Dans les faits, le comité a pu mettre en place 2 événements sur la vingtaine proposée sur le calendrier départemental.

- Le meeting de rentrée « 1^{ère} partie » à Saint-Victor le 18 Octobre 2020 : 197 nageuses et nageurs venus de la région, avec la présence des clubs de Millau et Toulon ont animé cette journée avec le plus grand respect des mesures du protocole sanitaire.
- La journée de retrouvaille le 22 juin 2021 à Saint Germain des Fossés : 37 nageuses et nageurs ont animé cette journée, malgré une mauvaise météo qui a compliqué les bonnes conditions de réussite.
- La journée du 29 Aout 2021, à Saint Germain des Fossés, a été annulée faute d'un nombre de participants pas assez élevé.

COMPETITIONS DE SELECTIONS :

Pas de sélection pour la saison 2020-2021.

ENF :

Pas de test pour la saison 2020-2021

STAGES :

Aucun stage n'a pu être organisé cette saison.

Bonne saison 2021-2022 à tous, en espérant la levée définitive des protocoles sanitaire.

Jérôme Lathène



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION OFFICIELS

Bonjour à tous, la commission des officiels est représentée par Sébastien BRANGER, Laurent ROBIN et Florian CHANET.

En cette période de crise sanitaire, il ne vous aura certainement pas échappé que nos projets ont été très bouleversés, seulement deux compétitions dans le département. Cependant, le comité départemental a refait faire des polos afin que tous les officiels se ressemblent sur le bord des bassins.

FORMATIONS ET RECYCLAGES :

Au cours de la saison, passée, nous avons reconduit :

- une session de recyclage "officiel A" avec le nouveau support. Elle a été organisée en collaboration avec le Puy de Dôme en Visio conférence animée par Virginie Boudjéma et Laurent Robin.
- Nous avons également beaucoup travaillé sur un nouveau support de formation juge qui sera universel pour toute la ligue AURA.

Nous pourrons l'appliquer lors de notre prochaine formation qui se déroulera le samedi 30 octobre au CREPS de Bellerive sur Allier

Globalement le constat est que nous devons absolument former des "officiels Juges car il nous en manque souvent aux compétitions.

Cette saison, une nouvelle structuration des officiels a été mise en place :

- L'officiel C → devient "Chronométrateur", il aura comme fonction : chronométrateur et juge à l'arrivée, il pourra être formé par le responsable de la commission de son club et réaliser les épreuves pratique en compétition.
- L'officiel B → devient "Juge", il aura comme fonction : chronométrateur, juge à l'arrivée, juge de virage et juge de nage.
- Avec une formation complémentaire, le "Juge" pourra devenir "Starter"
- L'officiel A → devient "Juge-Arbitre"
- Ci-dessus tableau de la nouvelle réforme

	Chronométrateur	Juge	Starter	Juge Arbitre
Préalable	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.	Licencié FFN pour la saison en cours.
Poste dans le jury	Chronométrateur Juge à l'arrivée	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter	Chronométrateur Juge à l'arrivée Juge à l'arrivée en chef Juge de virages Juge de virages en chef Juge de nage Starter Superviseur Juge-arbitre
Conditions	Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen pratique	Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir effectué au moins trois réunions avec le titre de chronométrateur	Avoir 16 ans révolus. Avoir le titre de juge	Avoir 18 ans révolus le jour de l'examen écrit. Avoir le titre de juge depuis au moins deux saisons, et avoir participé au jury d'au moins 8 réunions sur chacune des deux dernières saisons. Avoir également le titre de starter

Pour l'organisation et la mise en place de cette nouvelle réforme, nous organiserons des réunions avec les référents de chaque club.

Je remercie tous les officiels qui viennent donner de leur temps sur le bord des bassins
Sans eux pas de compétition.

Etre officiel c'est être proche des nageurs et passer un bon moment entre "amis" moins passif qu'à claquer des mains en tribune...

Sébastien Branger



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION MASTERS

La saison 2020-2021 de la natation bourbonnaise pour les masters a été réduite à une très faible activité en raison de la pandémie de COVID 19.

Aussi les chiffres résumant l'activité sportive de cette saison écoulée seront très peu nombreux.

Seulement 6 licenciés pour le club de Vichy et c'est tout pour le département au lieu des 52 de l'année précédente, mais on comprend aisément pourquoi.

Les nageurs n'ont participé qu'à un seul meeting à Egletons (les Rascasses de Vantadour) le 17/10/2020.

Au cours du meeting 3 records régionaux et donc départementaux ont été améliorés par Vichy en 4x100 m libre, 4x200 m libre et 4x 100m 4 nages relais messieurs R4.
Et un record départemental en 200 m dos C8 par Claude Beilhé.

Un seul nageur, Jeroen Wilmer de Vichy, a participé aux Championnats de France N1 à Mulhouse où il a fait un podium à la 3^{ème} place en 50 m nage libre.

Voilà résumée toute une saison bien morne. Heureusement depuis avril 2021 les piscines ont rouvert leurs portes et permis la reprise des activités pour les masters.

Souhaitons-nous que la prochaine saison ne soit pas encore perturbée par l'épidémie et que tous les nageurs et les clubs puissent exercer avec bonheur leur pratique favorite.

Claude BEILHE



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION WATER POLO

Saison difficile pour le Water-polo de l'Allier

Tous les championnats ont été interrompus pendant la pandémie

Des tournois ont été organisés par la ligue AURA en fin de saison pour les catégories de jeunes (U13, U15, U17)

29 jeunes ont pu participer sur un tournoi du 3 au 4 juillet 2021 à VILLEFRANCHE SUR SAONE

Participation de 6 joueurs (2008 et 2009) au stage de la Région Bourgogne à GUEGNON du 16/08/2021 au 24/08/2021

Toujours une très bonne expérience pour nos jeunes qui sont encadrés par Philippe VIAL CTR WATER POLO de BOURGOGNE.

Xavier Fraile



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION NATATION ARTISTIQUE

Le département comptait 93 licences « Natation Artistique » réparties sur 3 clubs :

- Montluçon : 47 licences (38 nageuses et 1 garçon)
- Nautic Club Mouloinois : 11 nageuses licenciées mais 31 nageurs et nageuses inscrits (2 garçons)
- Vichy Dôme Synchro : 35 licences (29 nageuses)

C'est bien sur cette saison 2020 – 2021 que la « baisse » Covid s'est fait sentir avec une perte de 60 licences sur le département soit quasiment 40 % par rapport à 2019-2020.

Les clubs ont connu des fonctionnements différents :

- Vichy n'a connu « que » 4 mois d'interruption en novembre, décembre et février, mars : grâce à une reprise en extérieur dès avril, le club a même pu organiser un gala réussi de fin d'année
- Moulins : a mis en place des créneaux à chaque fois que l'accès au bassin était possible de façon disséminée dans l'année : de septembre à novembre, mi-décembre à mi-janvier puis juin
- Montluçon : le club a nagé deux mois en 2020 puis n'a pu retourner à l'eau qu'à partir du mois de mai ; à défaut de gala, le club a tout de même proposé des démonstrations aux parents les deux derniers samedis de juin

Les clubs ont mis en place :

- Des cours de renforcement musculaire et souplesse en visio sur la période hivernale (Montluçon)
- Des séances sportives en extérieur dès le mois d'avril (Moulins et Montluçon)
- Un maintien des entraînements pendant l'été (Montluçon)

avec des fortunes diverses : soit peu de nageuses se sont impliquées sur ces solutions de repli soit au contraire, elles ont permis de maintenir voire récupérer l'effectif.

En matière de compétitions c'est une année totalement blanche : les Synchronats (circuits individuels) n'ont même pas débuté et les compétitions de ballets ont toutes été annulées.

Une session de parcours à sec a bien été proposée par la Commission de Synchro de la Ligue mais ni Vichy, ni Montluçon, n'ont été en mesure d'inscrire des nageuses.

Nathalie PERROT



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION INFORMATIQUE

Cette saison se termine, mes pensées se tournent tout d'abord vers notre camarade Pierre. Pierre a passé de nombreuses années au sein du comité, de la commission informatique et était toujours fidèle au poste et ce malgré cette maladie qui a fini par l'emporter.

Cette saison fût aussi perturbée par la crise sanitaire pour la seconde année, ce qui a mis à l'arrêt l'équipe de la commission informatique juste après la 1^{ère} journée du meeting de rentrée à Montluçon, nous avons pu reprendre en mai en intervenant Laurent et moi sur l'open 63, Christine et Christelle sur la journée retour à Saint Germain, Florian et Sophie sur le challenge à Gannat et Christelle et moi au meeting de Montélimar où le stock de nougat sur place a fortement diminué suite à notre passage.

Enfin, la saison eau libre a pu se dérouler à peu près normalement sauf pour l'étape de Vichy qui a eu cette malchance suite à la rupture du barrage et par conséquent l'annulation des épreuves. Pour la fédération, je suis intervenu à Embrun sur le lac de Savines, à Moustiers Sainte Marie dans les gorges du Verdon, une étape dans un lieu magnifique, et à Nice pour la Prom'swin.

Souhaitons que les compétitions puissent de nouveau se dérouler sur toute la saison et que chacun fasse ce qui est nécessaire pour que cette pandémie recule et se fasse oublier.

Laurent Bravard



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION ETHIQUE et COMMUNICATION

Au regard du contexte sanitaire de la saison sportive écoulée, la commission s'est peu réunie.

Elle a toutefois avancée dans la réflexion quant à l'évolution du site internet du comité. En effet, la version actuelle est obsolète et des informations divergentes communiquées quant à sa pérennisation imposent d'étudier très précisément ce sujet.

En ce qui concerne la presse, le fait qu'il n'y ait pas eu de compétitions n'a pas permis d'abonder le site avec des photos d'articles.

Il faut désormais se tourner vers l'avenir et reprendre les bonnes habitudes....

Nous espérons tous pouvoir nous réunir prochainement et reprendre les travaux.

Bernadette Garçon



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

COMMISSION RECOMPENSES

Une année bien courte pour les récompenses.

Une commande a été faite pour le Meeting de rentrée, seule la première journée a été distribuée, vu l'arrêt des compétitions.

Il n'y a pas eu de récompenses lors de l'Assemblée Générale 2020 comme il n'y en a pas cette année.

Pour la journée de retour à St. Germain des trophées ont été commandés et distribués.

Pour le Challenge Avenirs à Gannat les médailles ont été prises dans le stock restant de l'année 2019/2020.

Il reste un stock de médailles et de coupes, il sera utilisé au mieux dès que le programme sportif pour cette nouvelle saison sera établi.

Michèle LAPORTE



Assemblée Générale

Samedi 23 Octobre 2021

RAPPORT COMMISSION NOUVELLES PRATIQUES AQUATIQUES

Je fais un appel à candidatures. Je serai ravie de partager ma charge avec toutes les personnes qui seraient intéressées par la mission.

Actions menées :

- Mise en place du questionnaire
- Diffusion du questionnaire dans les clubs de l'Allier

Le questionnaire :

Qu'elles sont les différentes activités que vous proposez dans vos clubs, et quel temps vous attribuez à chacune d'elles ?

Pouvez-vous me faire passer une plaquette de vos activités, si vous en avez une, svp ?

Est-ce que vous avez déjà des remarques à faire sur le développement des nouvelles pratiques aquatiques, et ce que vous attendez du CDAN pour vous aider ?

Futures actions :

- Dépouiller les retours du questionnaire
- Regarder ce qui existe déjà, en dépouillant extranet, et les informations que je peux trouver sur internet, et sur les différents sites des associations.
- Chercher ce qui existe en France, et ce que les autres Comités Départementaux font pour aider ces nouvelles pratiques.

Sophie Branger

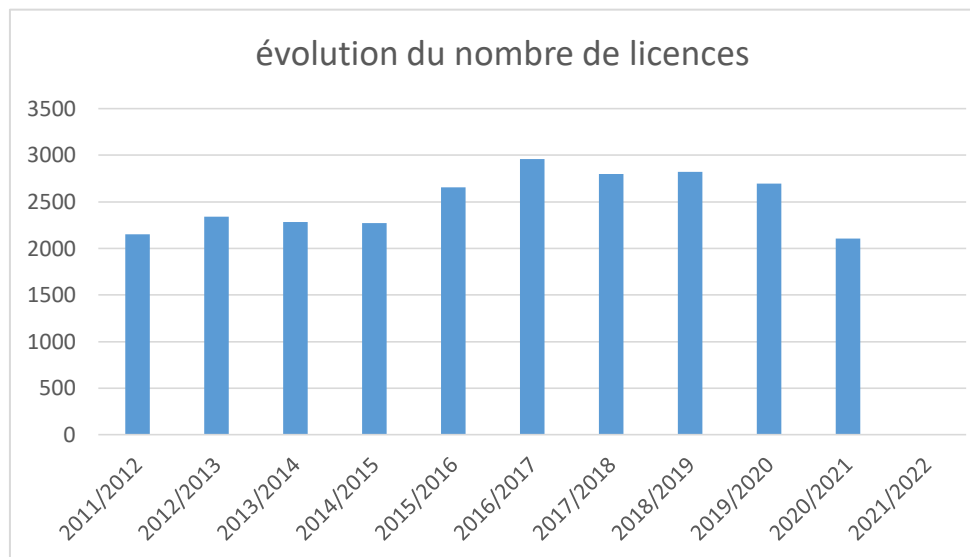
ASSEMBLEE GENERALE

23 OCTOBRE 2021

CDAN quelques chiffres

Evolution des licences CDAN

saison	nombre
2011/2012	2149
2012/2013	2342
2013/2014	2281
2014/2015	2270
2015/2016	2658
2016/2017	2957
2017/2018	2797
2018/2019	2822
2019/2020	2695
2020/2021	2107
2021/2022	



Evolution licences par club

clubs	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
VVAN	759	768	730	649	659	454	
GON	583	585	593	604	571	427	
MONTLUCON	414	547	480	515	422	460	
NCM	170	455	425	495	458	330	
ASDompierre	115	131	131	126	92	116	
CSCosnes	47	48	52	72	47	38	
ASSG	184	199	201	221	134	159	
ASPTT montlucon	51	59	73	69	69	47	
Vichy Dome	35	51	29	29	54	35	
commentryN	84	105	83	42	57	41	



ASSEMBLEE GENERALE**23 OCTOBRE 2021****types de licences**

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
compétitions	577	562	292	
pratique pour tous	1779	1790	1412	
autres	539	343	403	

nombre de nageurs classés NC

clubs	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
VVAN	80	51	38	
GON	67	54	13	
MONTLUCON	85	74	35	
NCM	83	65	20	
ASDompierre	28	14	0	
CSCosnes	0	12	1	
ASSG	27	23	14	
CommentryN	0	4	3	

nombre de nageurs classés eau libre

clubs	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
VVAN	6	0	6	
GON	2	0	7	
MONTLUCON	8	0	5	
NCM	7	0	0	
ASDompierre	0	0	0	
CSCosnes	0	0	0	
ASSG	11	0	0	
CommentryN	0	0	0	

